

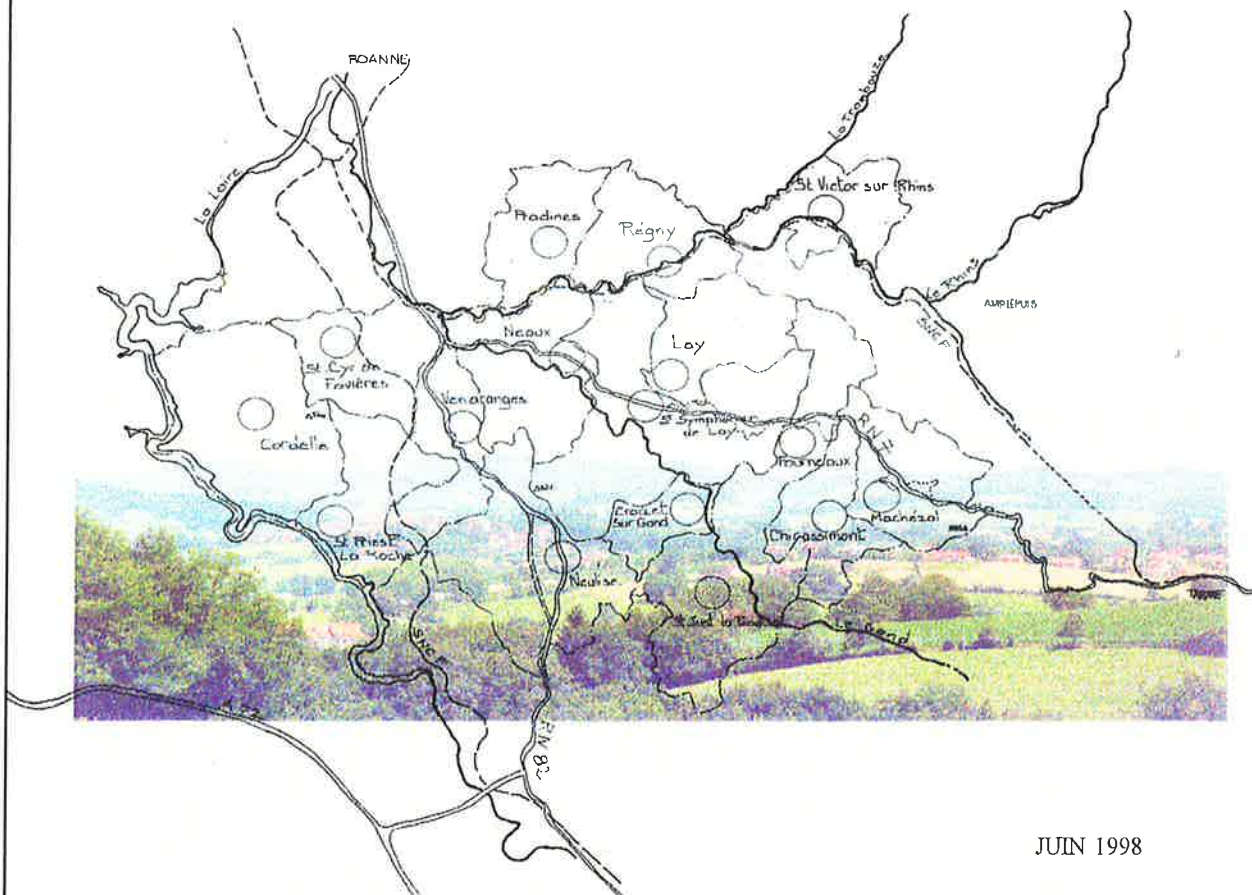


Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

B.P. 15 - 51, bis R.N.7  
42470 SAINT-SYMPHORIEN DE LAY  
Tél. 04 77 64 71 71 / Fax 04 77 64 70 84

Contrat de Paysage  
avec la région Rhône-Alpes

IDENTITE PAYSAGERE ET ENJEUX AUX PAYS DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ENTRE  
LOIRE ET RHONE



JUIN 1998

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Loire  
10, rue Jules Vallès 43000 Le Puy-en-Velay Tél : 04 71 02 88 14 / Fax : 04 71 02 71 91

## INTRODUCTION

Ce document intitulé *"Identité paysagère et enjeux aux pays de la Communauté de communes du pays entre Loire et Rhone"* est complémentaire au premier volume *"Diagnostic Préalable"*.

Il a pour objet de montrer ce qui fonde des actions en faveur du Paysage, à partir du constat de ce qui est, et des évolutions qui tendent à modifier - en réalité à banaliser - le paysage.

Il est donc, avant tout, visuel et dégage les éléments qui amènent le sentiment de se situer là et pas ailleurs.

Chaque unité identifiée en première partie est analysée sur un plan sensible.

Les caractères généraux de l'unité sont mentionnés sur une carte de situation. Une carte de relief apporte un complément, compte tenu de l'importance des vallonnements, des vallées dans ce secteur de la Loire.

La partie fondamentale de l'analyse sensible réside dans des textes illustrés de photos où les mots sont condensés pour saisir l'identité du Pays.

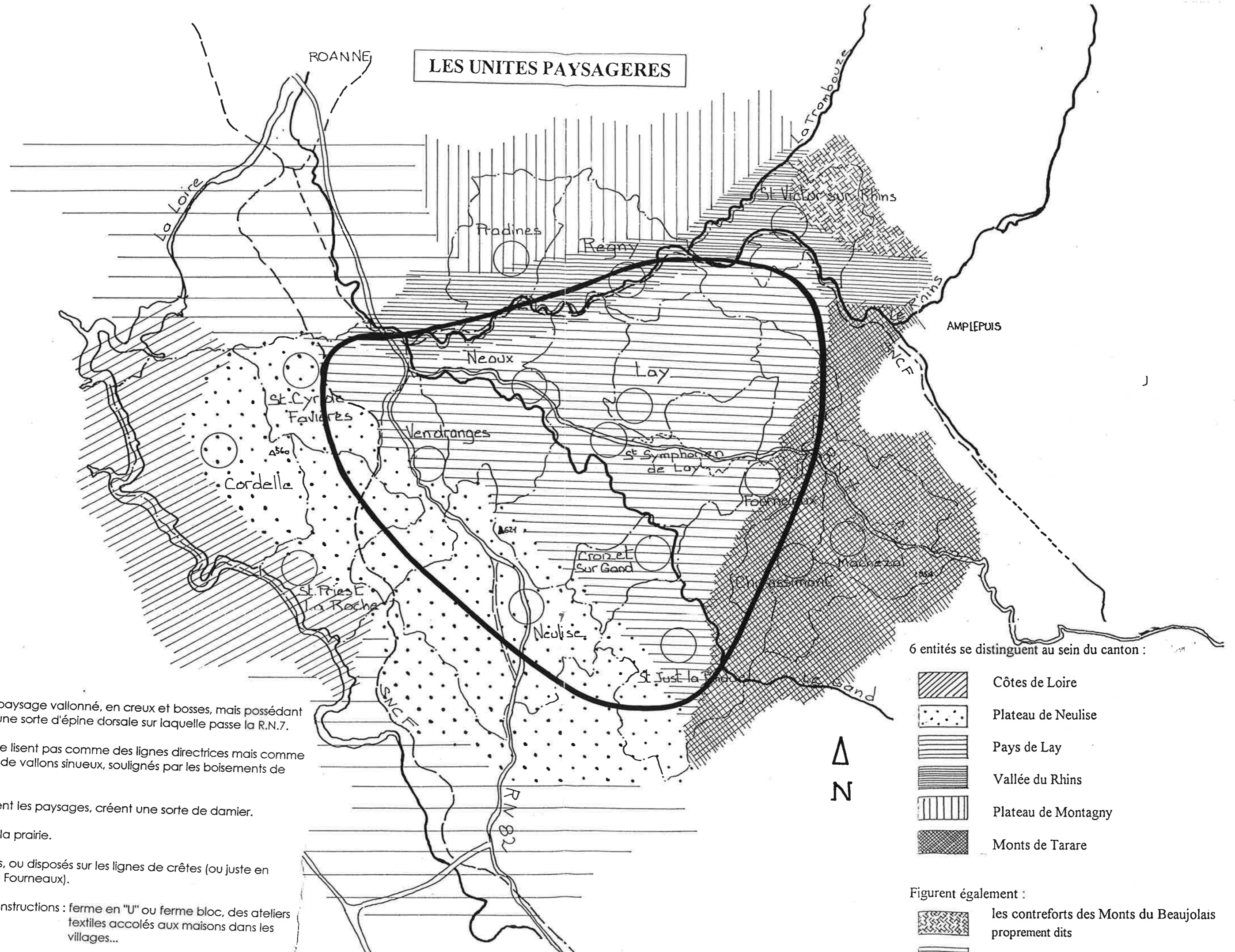
Un dernier volet concerne les conséquences des activités, des pratiques des usages sur les modifications de l'identité paysagère des unités. Ce volet permet de saisir les enjeux de chaque action. Il faut noter cependant que sont isolées les principales conséquences dans chaque unité, mais qu'elles sont, en général, redondantes pour les autres.

# UNITE PAYSAGERE DU PAYS DE LAY



## 1 - CARACTERISTIQUES ET SITUATION


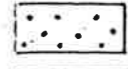
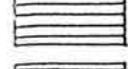



# LES UNITES PAYSAGERES




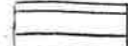
## CARACTERISTIQUES :

- Topographie : paysage vallonné, en creux et bosses, mais possédant une sorte d'épine dorsale sur laquelle passe la R.N.7.
- Les vallées ne se lisent pas comme des lignes directrices mais comme une succession de vallons sinueux, soulignés par les boisements de fond.
- Des haies maillent les paysages, créent une sorte de damier.
- Dominance de la prairie.
- Villages perchés, ou disposés sur les lignes de crêtes (ou juste en dessous comme Fourneaux).
- Des types de constructions : ferme en "U" ou ferme bloc, des ateliers textiles accolés aux maisons dans les villages...

6 entités se distinguent au sein du canton :

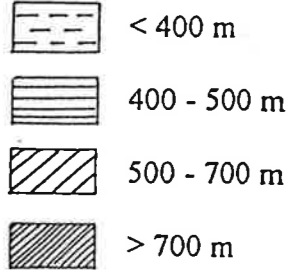
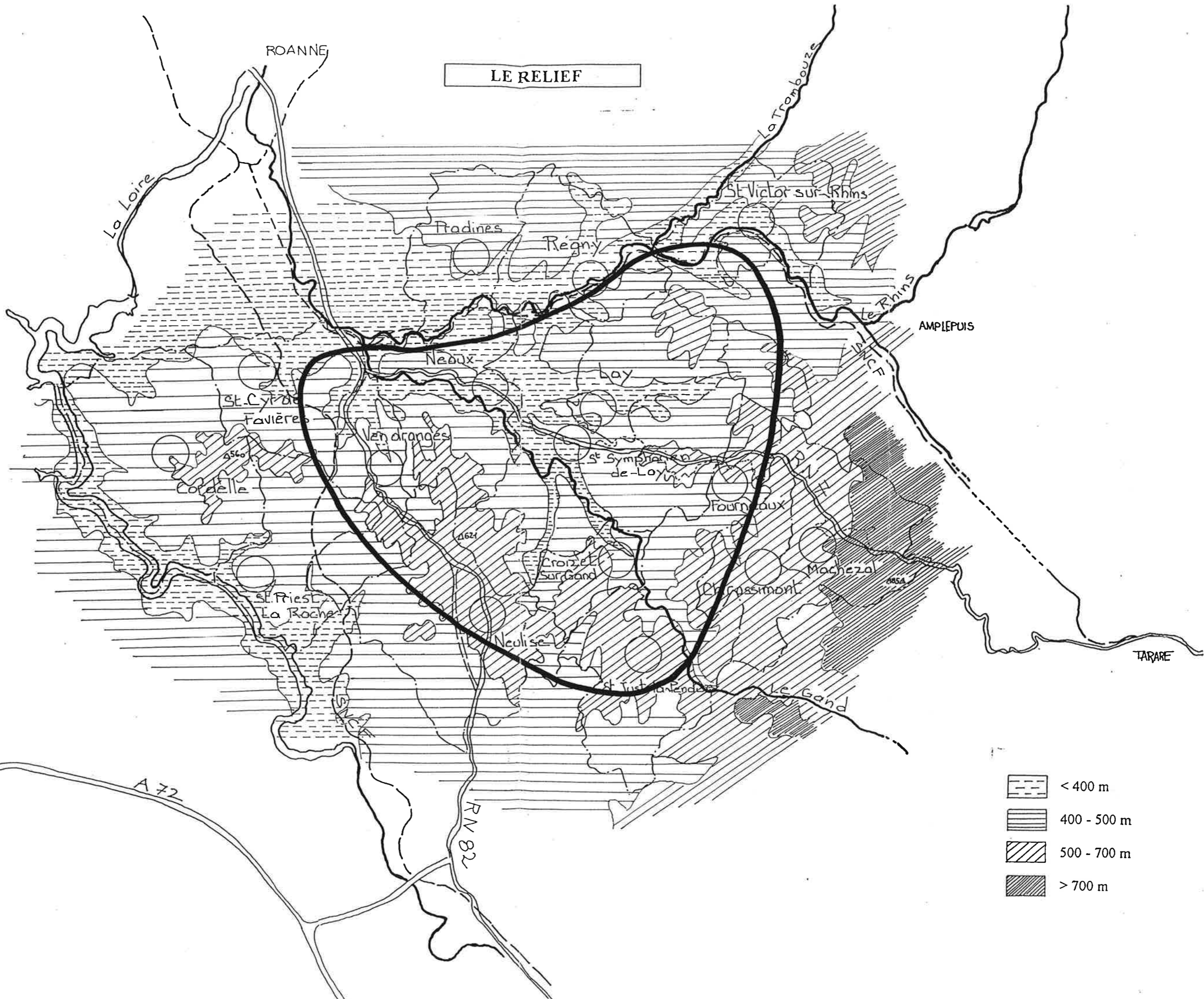
-  Côtes de Loire
-  Plateau de Neulise
-  Pays de Lay
-  Vallée du Rhins
-  Plateau de Montagny
-  Monts de Tarare

Figurent également :

-  les contreforts des Monts du Beaujolais proprement dits
-  la plaine roannaise et la plaine du Forez



# LE RELIEF



## 2 - CARACTERES D'IDENTITE



- Paysage "archétype" de la campagne, avec les symboles forts de celle-ci : rondeur verte, douceur d'équilibre de la nature maîtrisée (et redessinée à travers le réseau de haies), renvoyant à la "Bonne terre" de Rousseau.



- Paysage d'alternance se découvrant par touches successives, avec des situations de contrastes dans la continuité : il faut baisser la tête ou la lever pour contempler ; lieux ouverts ou lieux intimes se valorisant l'un l'autre, champ de vision large et dégagé ou champ limité et rapproché.





Paysage de traversée : la présence des voies de communication marquent le territoire : passage des voies romaines, empreinte de la Route Royale, de l'ancienne R.N.7 (bordée de platanes par endroits, de traces de cafés, de relais...,) et de l'actuelle R.N.7.





- Paysage d'ambiances particulières

- \* un réseau de haies de buis (dont certaines centenaires),
- \* une couleur de matériaux de constructions et de routes rose-orangées, formant des couleurs complémentaires au vert (présence d'oxydes ferreux dans les carrières) (cette propriété se retrouve dans tout le pays mais prend, ici, plus de valeur dans le rapport des couleurs).
- \* des étangs (réserves d'eau).





## 3 - CONSEQUENCES



- Les routes "traversières" qui serpentent entre vallons et collines sont les points de vues où l'identité du Pays est la plus prégnante et par lesquelles on entre dans le pays. Leur géométrie épousant le terrain, leur étroitesse et leurs abords immédiats, font vivre intensément une réalité qui a et qui façonne toujours le paysage. (Cela est particulièrement vrai lorsque les haies de buis bordent ces chemins. Ces mêmes routes renforcent encore plus le visage du Pays lorsqu'elles se parent d'enrobés utilisant les gores locaux.







- Une bonne partie de l'identité de cette "unité paysagère" disparaîtrait si les haies venaient à être supprimées. C'est le cas déjà en certains endroits.
- De la même façon si l'aspect "maîtrisé de la nature" se transforme en laisser-faire (friche, puis enrésinement) l'identité sensible, l'ambiance bucolique seraient alors autre.



- Les silhouettes des bourgs, des villages ou des groupes de fermes s'inscrivent avec politesse dans le paysage :

- \* les haies relient les éléments bâtis entre eux, assurent les transitions entre le construit et la nature,
- \* les échelles données par l'habitat ou les lieux d'activité traditionnels assurent une unité générale. Cependant lorsque les couleurs des bâtiments contemporains accentuent les différences des volumes, soulignent des implantations incongrues, alors il y a marquage des ruptures,
- \* les franges des bourgs, les entrées se banalisent et introduisent une lecture de paysage quelconque.





- Les constructions traditionnelles sont typées. Les matériaux, les détails d'assemblage de ceux-ci, font partie intrinsèquement de l'image. Les restaurations ne doivent pas gommer ces aspects.





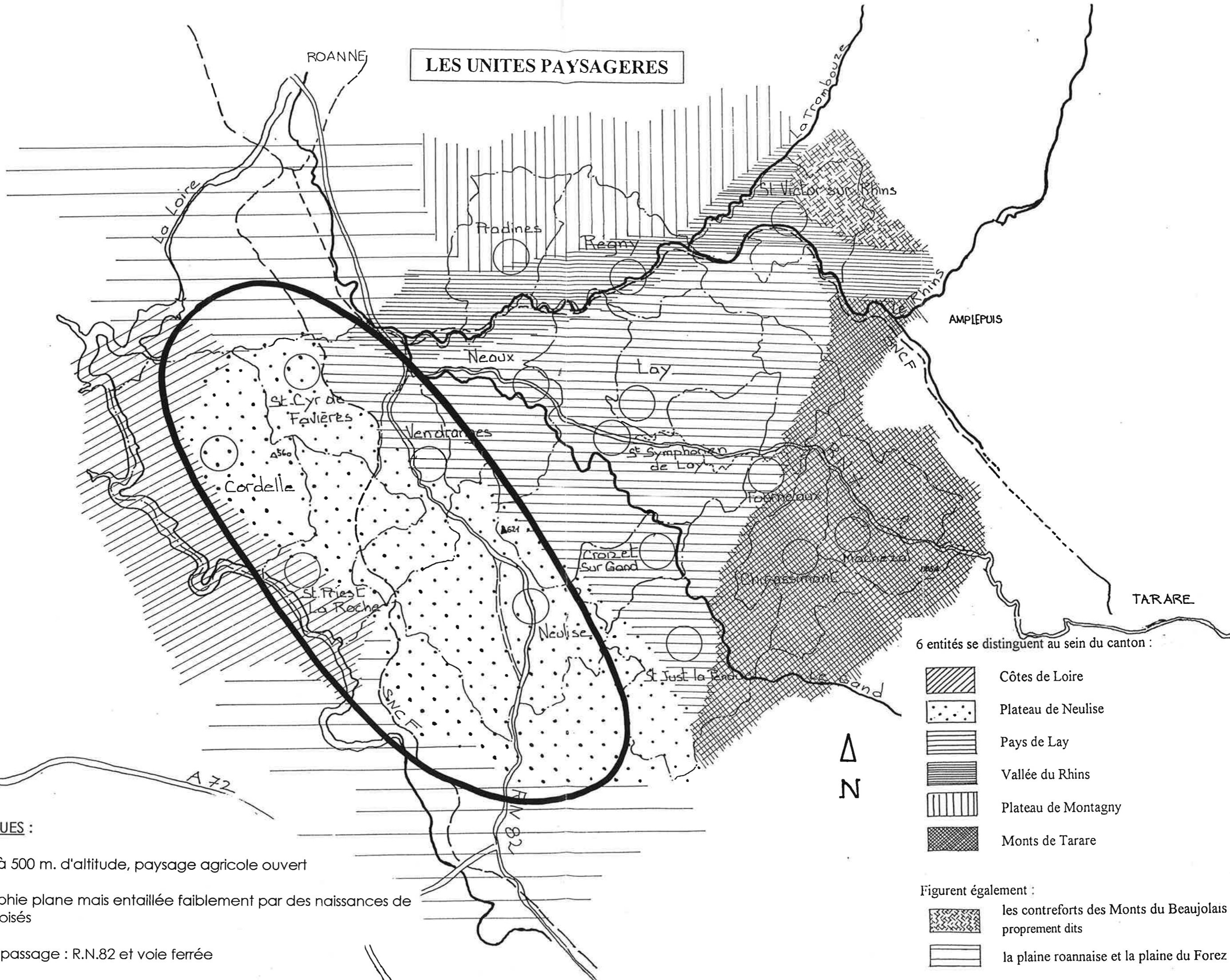
# UNITE PAYSAGERE DU PLATEAU DE NEULISE





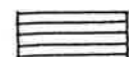






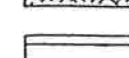
## 1 - CARACTERISTIQUES ET SITUATION

# LES UNITES PAYSAGERES



6 entités se distinguent au sein du canton :

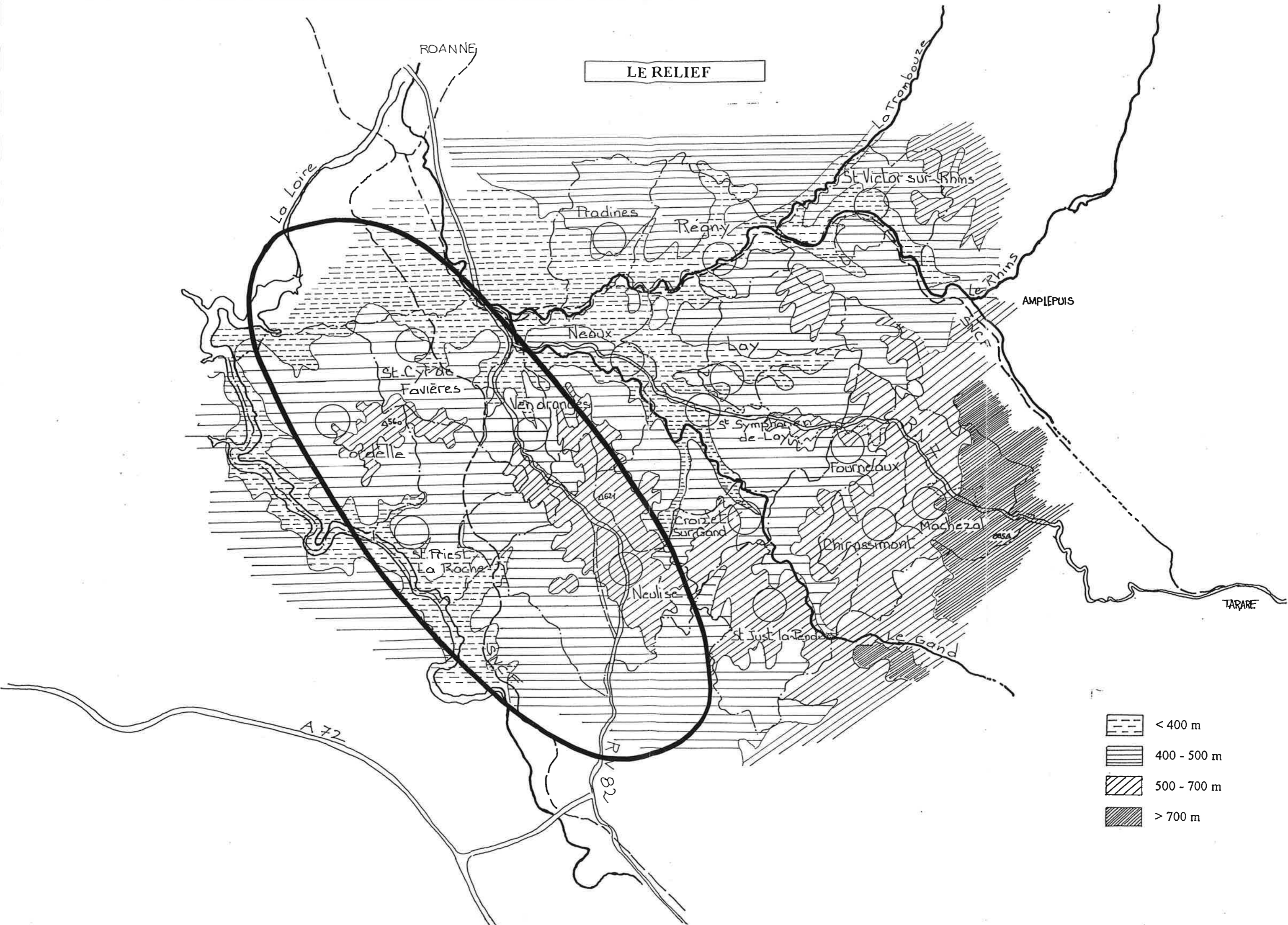
-  Côtes de Loire
-  Plateau de Neulise
-  Pays de Lay
-  Vallée du Rhins
-  Plateau de Montagny
-  Monts de Tarare

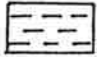
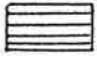


- Figurent également :
-  les contreforts des Monts du Beaujolais proprement dits
  -  la plaine roannaise et la plaine du Forez

## CARACTERISTIQUES :

- Plateau à 500 m. d'altitude, paysage agricole ouvert
- Topographie plane mais entaillée faiblement par des naissances de vallons boisés
- Zone de passage : R.N.82 et voie ferrée

LE RELIEF



-  < 400 m
-  400 - 500 m
-  500 - 700 m
-  > 700 m

## 2 - CARACTERES D'IDENTITE





- Sur les rebords du plateau, le regard porte loin, il induit le sentiment d'une situation privilégiée de dominance et d'observation. Ce sentiment accompagne toute la traversée du plateau, compte tenu de sa superficie modeste.



- Paysage pouvant être "aride" lorsque les arbres, les haies disparaissent pour n'être composé que de deux éléments : le ciel, le sol en herbe ou cultivé.



- Aspect très changeant lorsque les arbres animent le paysage, ponctuant l'horizontalité par des éléments verticaux, allant jusqu'à former des écrans amenant une succession de plans sur le plateau. Il s'agit d'événements, voire de paysages anecdotiques, un peu comme des oasis dans le désert.



- Aux abords des vallons, les reliefs s'incurvent, dégagant des points de vues. Les haies sont présentes, elles relient les bâtiments isolés entre eux, relient les villages au sol (évitant ainsi la dispersion de points de focalisation du regard très déstabilisante).





- La perception du plateau s'opère aussi à travers les routes, en particulier la R.N.82. Les bourgs s'allongent, des activités artisanales et commerciales se développent à leur porte, brouillant l'image identitaire dans la banalité, mais pas toujours .

## 3 - CONSEQUENCES





- Compte tenu des visions portant loin sur le plateau, mais "à ras le sol", les éléments s'ajoutant, barrant le regard dans les premiers plans, créent un paysage "d'oasis" (voir "les caractères d'identités"), ou un paysage de laisser aller avec des perturbations disgracieuses.



- Les abords des routes, en particulier de la R.N.82, sont très concernés par les entrées de Bourgs. Des corrections palliatives sont nécessaires.





- Les couleurs trop claires engendrent des points de ruptures dans les continuités organisées par les haies des vallons. Les implantations isolées de bâtiments, de même introduisent des ruptures dans les lignes.





- L'ouverture vers le ciel du plateau permet aux fils électriques de se détacher singulièrement.

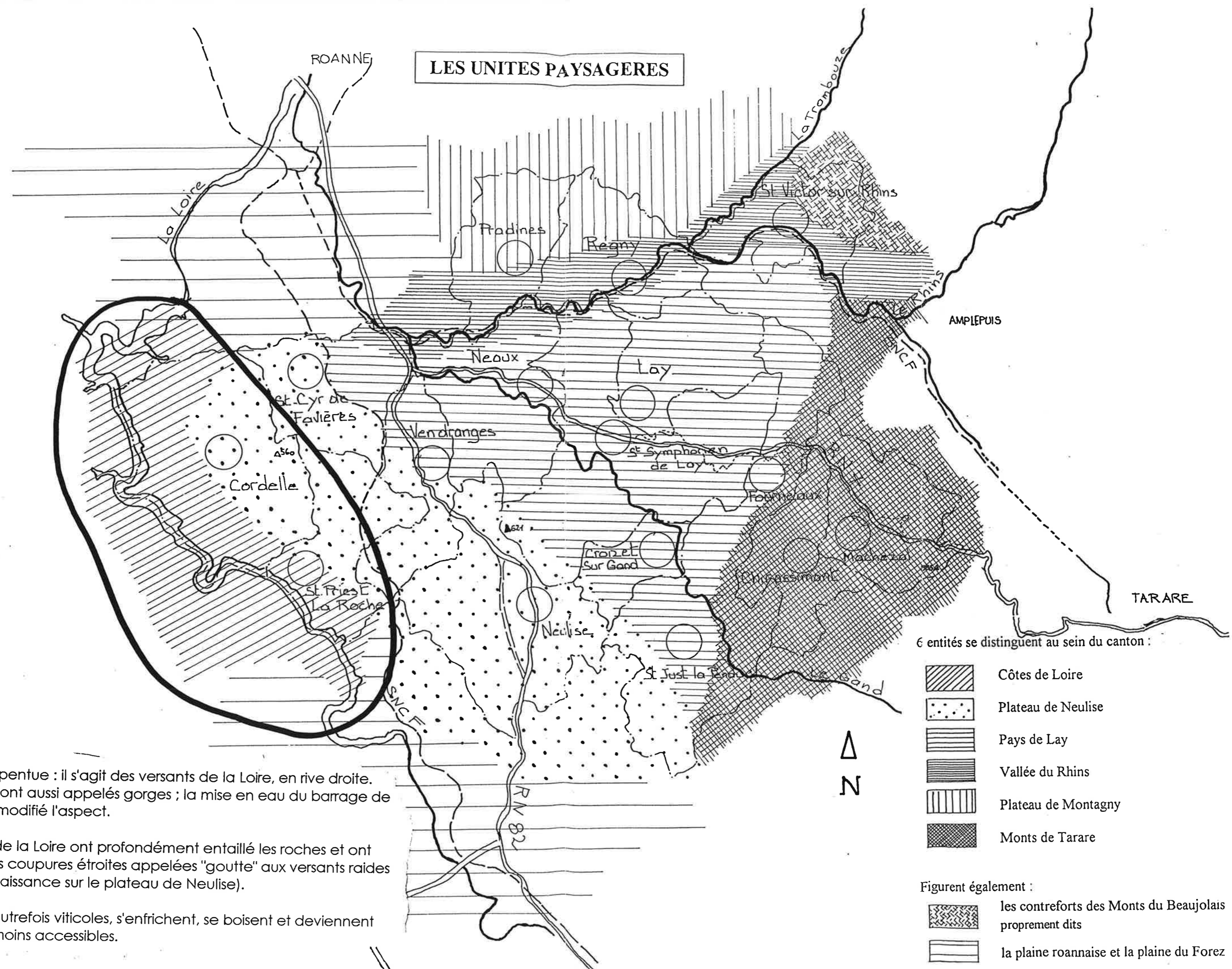
# LES COTES DE LOIRE





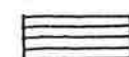

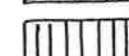



## 1 - CARACTERISTIQUES ET SITUATION



# LES UNITES PAYSAGERES



6 entités se distinguent au sein du canton :

-  Côte de Loire
-  Plateau de Neulise
-  Pays de Lay
-  Vallée du Rhins
-  Plateau de Montagny
-  Monts de Tarare

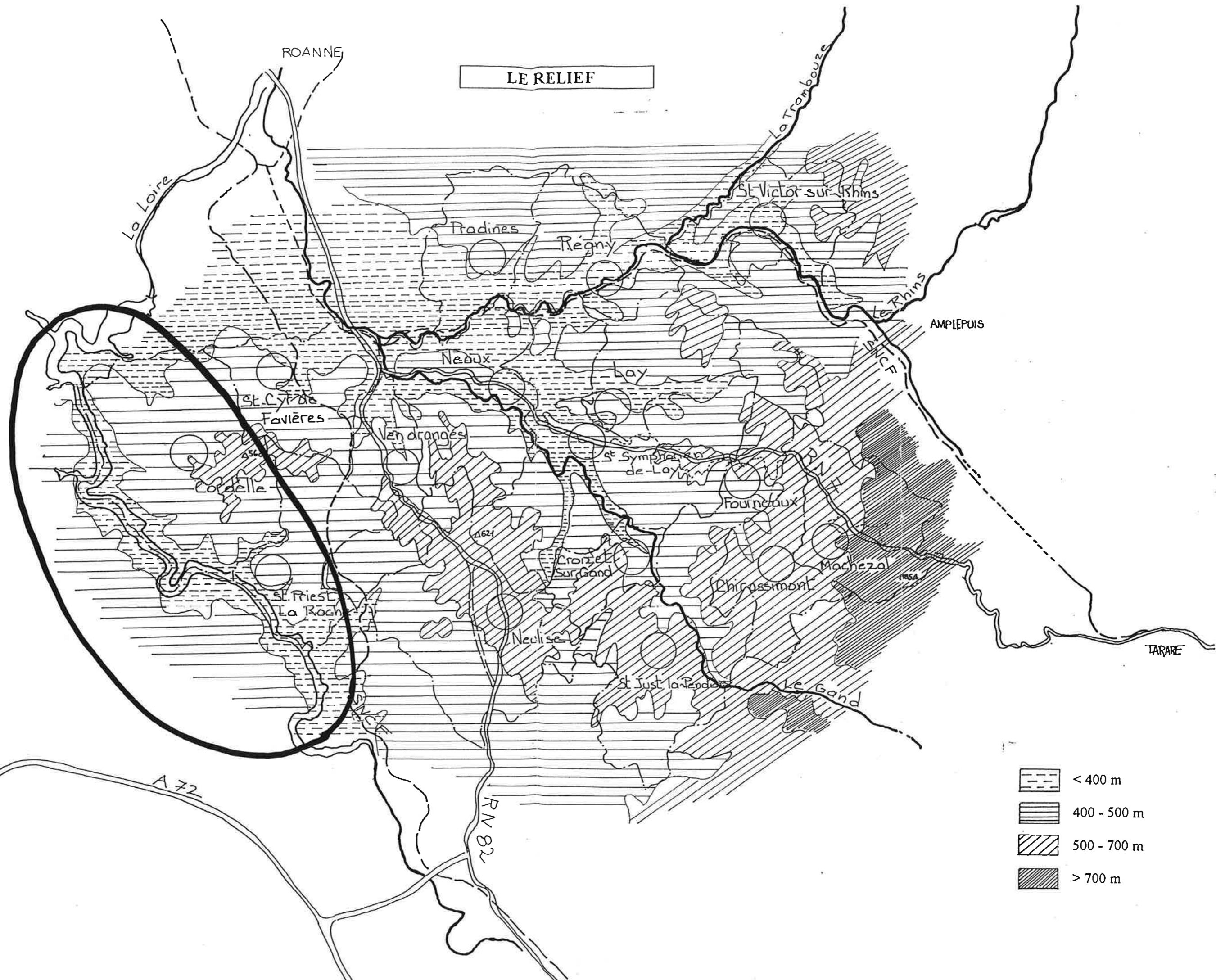
Figurent également :

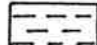
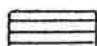


-  les contreforts des Monts du Beaujolais proprement dits
-  la plaine roannaise et la plaine du Forez

- Topographie pentue : il s'agit des versants de la Loire, en rive droite. Ces versants sont aussi appelés gorges ; la mise en eau du barrage de Villerey en a modifié l'aspect.
- Les affluents de la Loire ont profondément entaillé les roches et ont déterminé des coupures étroites appelées "goutte" aux versants raides (ils prennent naissance sur le plateau de Neulise).
- Les coteaux autrefois viticoles, s'enfrichent, se boisent et deviennent de moins en moins accessibles.



LE RELIEF



-  < 400 m
-  400 - 500 m
-  500 - 700 m
-  > 700 m

## 2 - CARACTERES D'IDENTITE





- Cette unité paysagère est dominée par la présence du Plan d'eau de Villerest. Il introduit une large bande horizontale dans un univers pentu.



- Le Plan d'eau est la zone où se focalise les regards, tout se penche vers le fleuve et cela permet d'oublier le reste (points noirs, friches...).





- Là où les versants sont moins abruptes, les contacts à l'eau sont facilités et des installations touristiques ont pu se développer. Ils marquent la présence de l'eau dans cette unité.



- Image emblématique... de la Copler : le Château de la Roche.



## 3 - CONSEQUENCES



Autrefois les versants étaient jardinés avec la culture de la vigne. Son abandon enfriche les parcelles et ferme le paysage.



Les versants des affluents sont de la même façon concernés par ce problème (photo du milieu, "la goutte" de la Poussette).





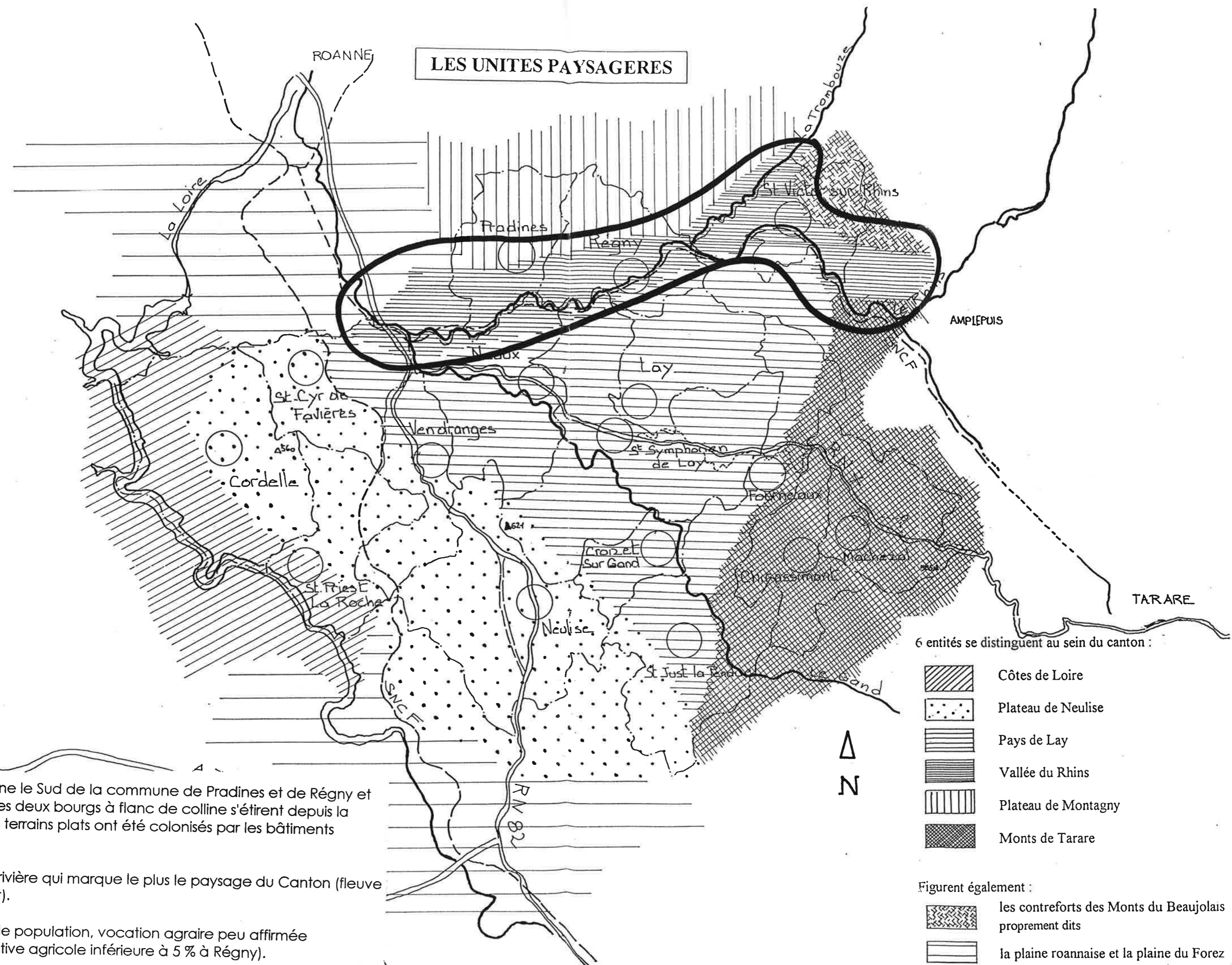
# LA VALLEE DU RHINS



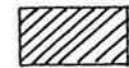
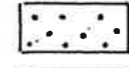
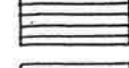



## 1 - CARACTERISTIQUES ET SITUATION



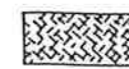
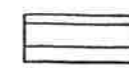
# LES UNITES PAYSAGERES



6 entités se distinguent au sein du canton :

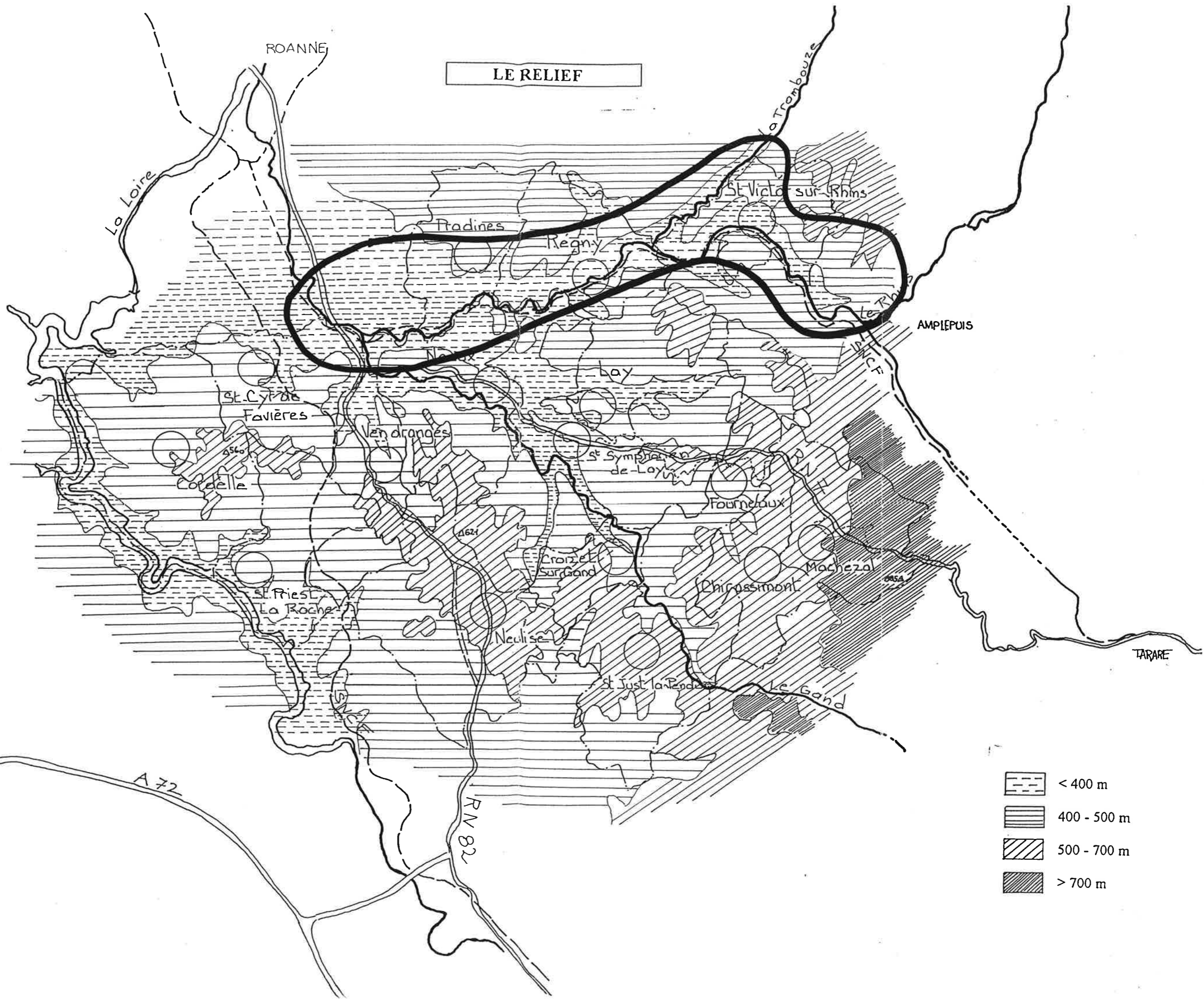
-  Côtes de Loire
-  Plateau de Neulise
-  Pays de Lay
-  Vallée du Rhins
-  Plateau de Montagny
-  Monts de Tarare

Figurent également :

-  les contreforts des Monts du Beaujolais proprement dits
-  la plaine roannaise et la plaine du Forez

- L'unité concerne le Sud de la commune de Pradines et de Régnay et Saint-Victor. Ces deux bourgs à flanc de colline s'étirent depuis la vallée dont les terrains plats ont été colonisés par les bâtiments industriels.
- Le Rhins est la rivière qui marque le plus le paysage du Canton (fleuve Loire mis à part).
- Forte densité de population, vocation agricole peu affirmée (population active agricole inférieure à 5 % à Régnay).

LE RELIEF





## 2 - CARACTERES D'IDENTITE



- Paysage de vallée, paysage "dirigé"

Le Rhins, hormis la Loire, est la rivière qui marque le plus le paysage du territoire de la Copter. Par comparaison avec les autres rivières qui serpentent entre creux et bosses sans jamais s'affirmer dans une direction, permettant ainsi de créer le paysage du cœur du canton, le Rhins oriente et dirige le paysage.





- Paysage de versants "sommaires"

Le paysage du Rhins n'est pas pour autant encaissé. Il reprend en cela certains aspects du Pays de Lay par la douceur des courbes. Face à l'orientation forte du Rhins, les haies atténuent, par leur direction "perpendiculaire" à l'écoulement de l'eau, la mono-orientation de la vallée, soulignent la rondeur et la douceur des courbes se penchant sur la rivière.



- Paysage industriel

La présence de l'eau en quantité suffisante, les pentes acceptables le long de la rivière pour faire passer le train ont permis l'installation d'activité humaine et ont créé un paysage de bourgade industrielle (Saint-Victor-sur-Rhins) et d'habitat plus concentré, avec comme corollaire l'avènement d'un paysage de jardins en rupture d'échelle avec "le grand paysage", un peu comme une parenthèse (Régny).



## 3 - CONSEQUENCES



- Avec les changements des modes de production, la diversification des sources d'énergies, les enveloppes industrielles et artisanales se transforment : les toitures sheed (les "zigzags") surmontées d'une cheminée de briques symbolisent les anciens modes de production, voire leur obsolescence, face aux modernes "galettes" bardées de tôles. Un certain passé culturel, économique est susceptible de disparaître dans la compétition des territoires, avec lui la mémoire et ses traces qui relieront un paysage en devenir à un paysage révolu.
- Une densité trop importante d'arbres de hautes tiges caractéristique des ripisylves (peupliers par exemple) pourrait amener une contrariété dans l'équilibre entre la linéarité du fond de vallée et les haies soulignant le relief avoisinant.





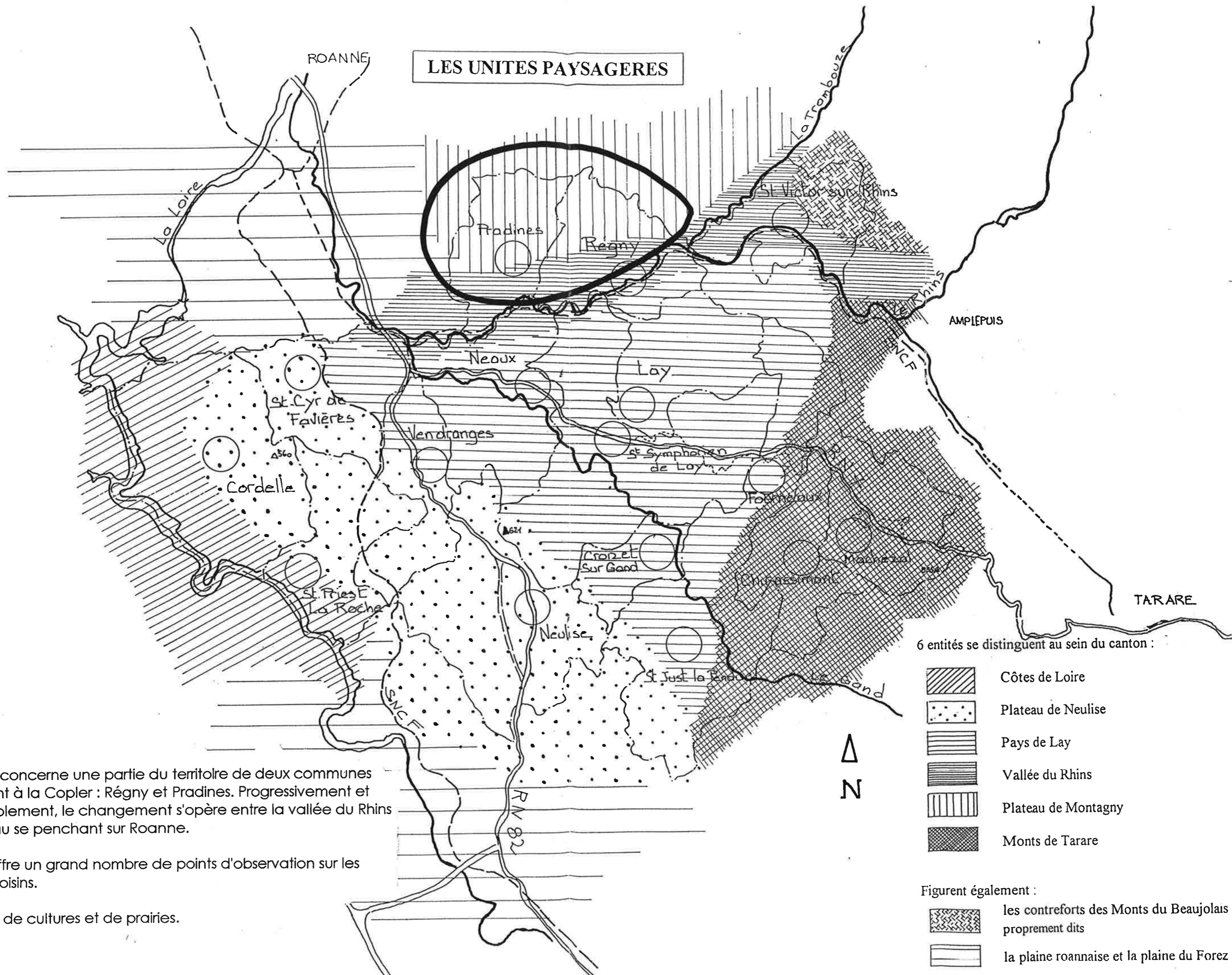
# PLATEAUX DE MONTAGNY



## 1 - CARACTERISTIQUES ET SITUATION



# LES UNITES PAYSAGERES


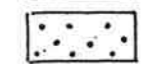






- Le plateau concerne une partie du territoire de deux communes appartenant à la Copler : Régny et Pradines. Progressivement et imperceptiblement, le changement s'opère entre la vallée du Rhins et le plateau se penchant sur Roanne.


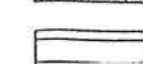
- L'espace offre un grand nombre de points d'observation sur les paysages voisins.

- Alternance de cultures et de prairies.

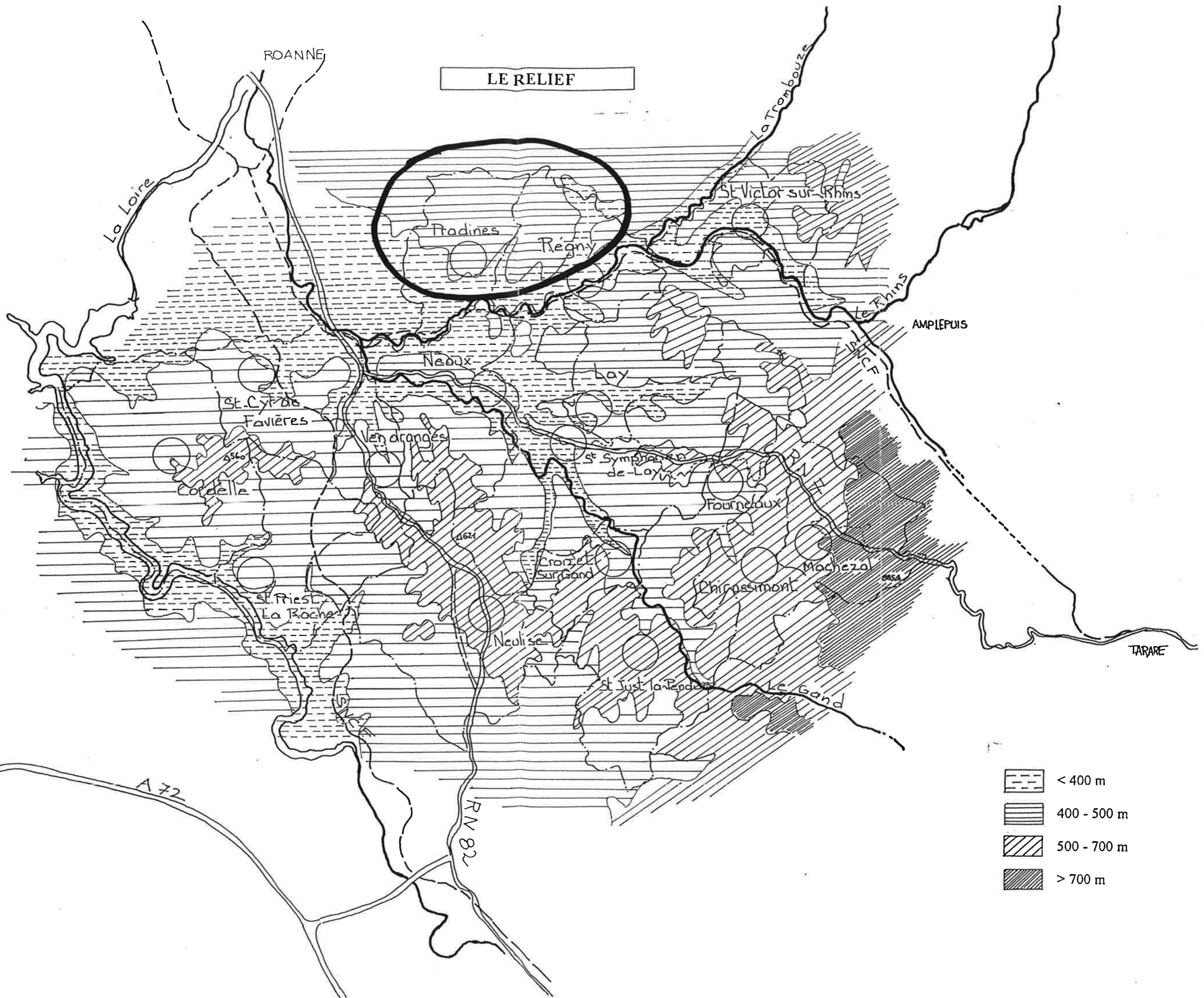
6 entités se distinguent au sein du canton :


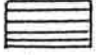
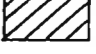

-  Côtes de Loire
-  Plateau de Neulise
-  Pays de Lay
-  Vallée du Rhins
-  Plateau de Montagny
-  Monts de Tarare

Figurent également :

-  les contreforts des Monts du Beaujolais proprement dits
-  la plaine roannaise et la plaine du Forez

LE RELIEF



-  < 400 m
-  400 - 500 m
-  500 - 700 m
-  > 700 m



## 2 - CARACTERES D'IDENTITE



- Paysage ambivalents

d'un côté une attirance se produit vers le Pays de Roanne (avec un développement de l'habitat péri urbain),

d'un autre, la vallée du Rhins et le Pays de Lay prédominent les perceptions et développent un sentiment d'appartenance.



- Sur le plateau, les haies maillent encore le paysage. Il se différencie par les espaces laissés entre les arbres (souvent des chênes) composant les haies. L'espace est ainsi très aéré, avec des plans suadérés mais non fermés.



- Facteur d'identité très forte dans cette unité paysagère : les fermes sont appelées grand couvert, et portent bien leur nom.





- Paysage de couleurs pastels complémentaires :  
Les petites routes sont revêtues d'enrobés rosés, s'harmonisant particulièrement avec les couleurs vertes des prés et des haies (couleur complémentaire). Comme pour le Pays de Lay, elles sont pittoresques.



- Les pentes des plateaux devraient être recouvertes de vigne, les traces sont très ténues, elles expliquent peut-être le caractère "des haies aérées".



## 3 - CONSEQUENCES



- Le caractère identitaire de cette unité paysagère tient pour beaucoup dans les événements ponctuant le paysage :

- couleur des petites routes,
- présence des grands couverts,
- routes serpentant, aux abords végétalisés et entretenus.



- Le deuxième point fort du plateau réside dans le maillage particulier des haies, introduisant un caractère jardiné de l'espace. Celui-ci le perd dès que, en tête de vallon, les terrains deviennent plus pentus et sont abandonnés par l'agriculture.



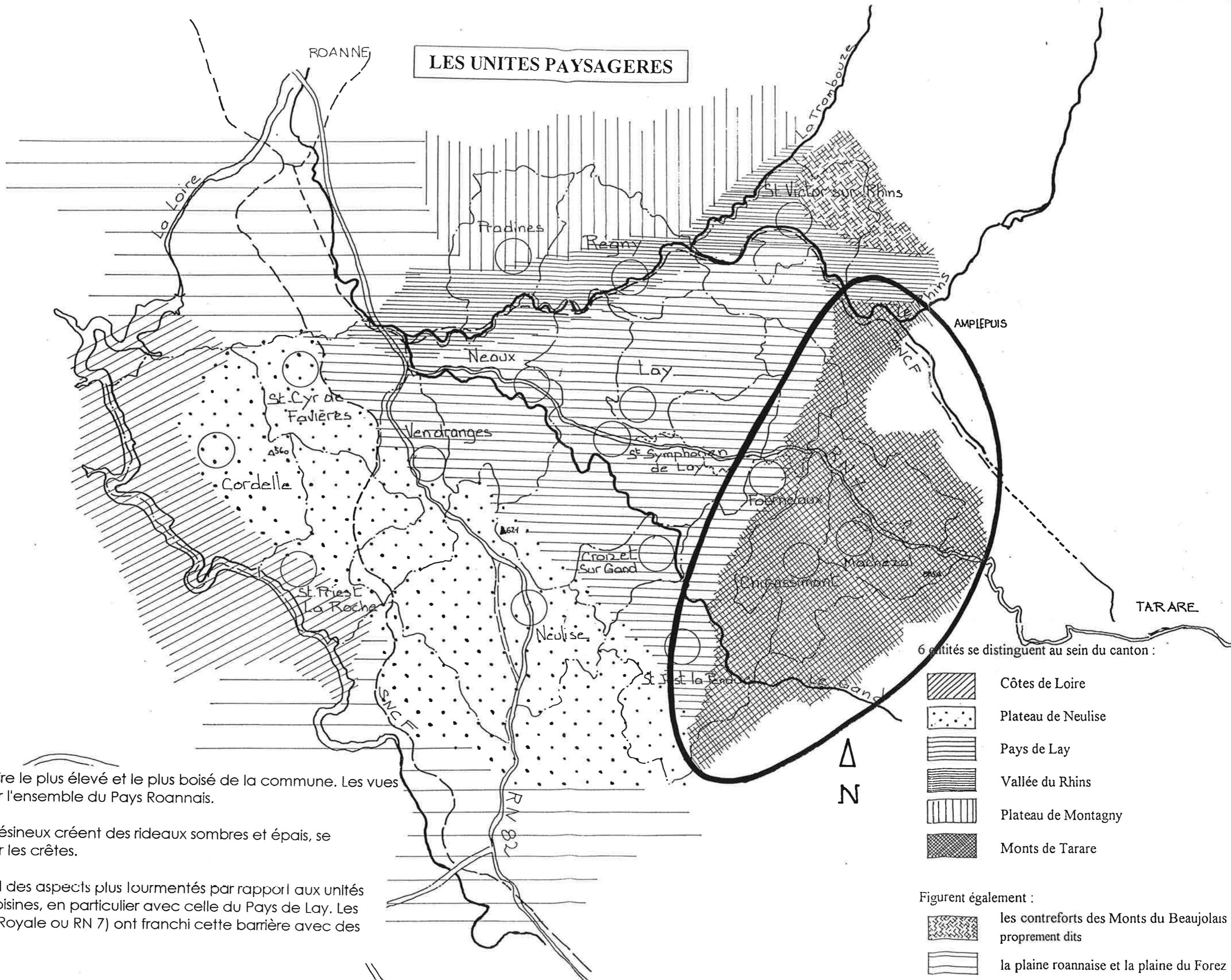
# MONTS DE TARARE









## 1 - CARACTERISTIQUES ET SITUATION



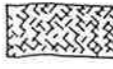

# LES UNITES PAYSAGERES



6 entités se distinguent au sein du canton :

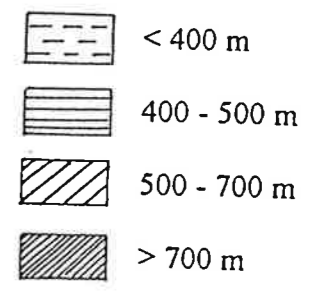
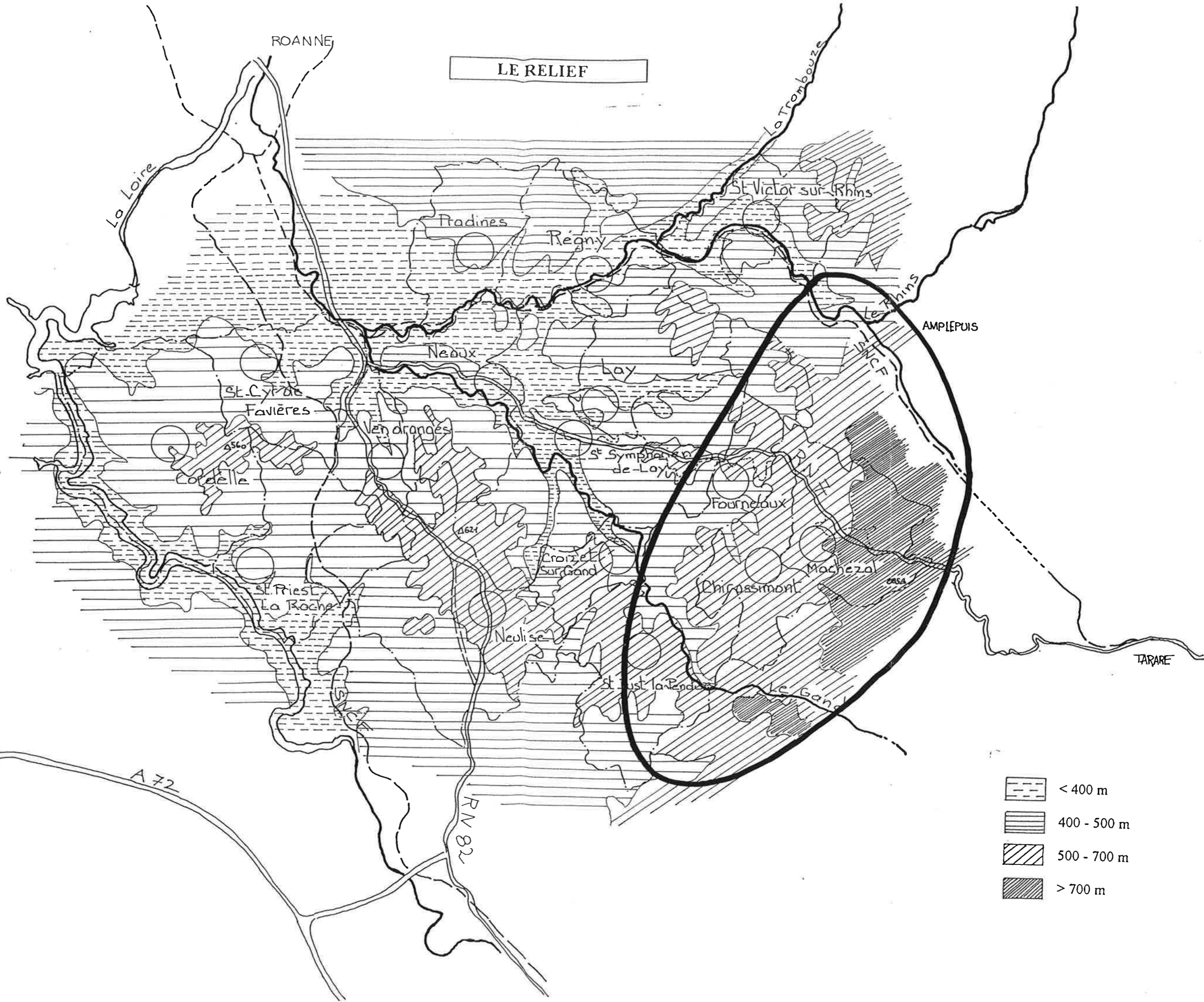
-  Côtes de Loire
-  Plateau de Neulise
-  Pays de Lay
-  Vallée du Rhins
-  Plateau de Montagny
-  Monts de Tarare

Figurent également :

-  les contreforts des Monts du Beaujolais proprement dits
-  la plaine roannaise et la plaine du Forez

- C'est le territoire le plus élevé et le plus boisé de la commune. Les vues s'étendent sur l'ensemble du Pays Roannais.
- Les forêts de résineux créent des rideaux sombres et épais, se détachant sur les crêtes.
- Le relief prend des aspects plus lourmentés par rapport aux unités paysagères voisines, en particulier avec celle du Pays de Lay. Les routes (Route Royale ou RN 7) ont franchi cette barrière avec des difficultés.

LE RELIEF





## 2 - CARACTERES D'IDENTITE



### Paysage de contraste

Le changement d'unité paysagère est très perceptible, les haies disparaissant petit à petit.

A l'Ouest la perception du Pays de Lay (la commune de Fourneaux se charge de cette transition avec son réseau de haies encore très présent).

A l'Est, de grandes unités foncières ne font plus apparaître que de grandes étendues, au fond desquelles se détachent des échines boisées.







Paysage orienté, tendu et étendu vers l'ouest dans une contemplation du Pays Roannais.



Paysage de lutte entre la forêt et les prairies. Les villages se blottissent dans les replis de terrain.







Paysage de patrimoine : l'ancienne Route Royale dont les traces sont très visibles

- empièchement d'origine
- emprise visible, que le chemin actuel occupe à moitié
- ancien relais





## 3 - CONSEQUENCES



- Dans ce paysage de pentes et de crêtes, libre par absence de haies, les bâtiments se singularisent et leur tenue, leur vêtue prend une grande importance



Les forêts peuvent prendre encore plus de place et finir par enfermer les unités d'habitation.





## CONCLUSION

## CONCLUSION : ENJEUX D' ACTIONS EN FAVEUR DU PAYSAGE RESULTANT DU CARACTERE IDENTITAIRE DES ENTITES PAYSAGERES

### LE PAYS DE LAY :

- maintien des haies
- lutte contre les friches puis contre l'enrésinement
- maintien des petites routes, de leur sinuosité, de leurs abords constitués d'accotements en herbe, ponctués d'arbres, de barrières, de petits ouvrages...
- réflexion sur les silhouettes des bourgs, des villages ; sur les couleurs et les formes des éléments bâtis ; sur les entrées de bourgs
- prise en compte des textures, des matériaux, des mises en oeuvre de ceux-ci.

### PLATEAU DE NEULISE :

- traitement des abords des fermes
- traitement des accotements des petites routes, des entrées de villages
- réflexion sur les couleurs, sur les implantations des bâtiments
- réseaux des fils électriques.

### LES COTES DE LOIRE :

- lutte contre l'enfrichement
- maintien des vues sur les gorges de la Loire
- maintien et amélioration des contacts à l'eau

### LA VALLEE DU RHINS :

- maintien des haies "latérales" et de la ripisylve du Rhins
- réhabilitation de la rivière et de ses rapports avec les bourgs industriels
- maintien de la mémoire, de l'histoire à travers la restauration, le réemploi du patrimoine "industriel" (ceci ne concernant pas uniquement les usines)

### LE PLATEAU DE MONTAGNY :

- maintien du maillage "aéré" des haies
- lutte contre l'enfrichement en tête de vallon
- préservation des particularités :
  - \* maintien des couleurs des petites routes et de leur caractère bucolique
  - \* protection, réhabilitation des grands couverts



## LES MONTS DE TARARE :

- limiter l'avancement de la forêt de résineux
- encourager à inscrire les bâtiments dans le paysage, à traiter les abords des fermes
- maintenir et réhabiliter le patrimoine de l'ancienne Route Royale

Ces enjeux identifiés sont jugés prioritaires pour conserver, favoriser, dessiner le visage de chaque territoire composant la Cople.

Cependant, il ne faudrait pas s'en tenir à une lecture stricte des enjeux par unité car s'appliquent, pour les unes et les autres, de mêmes actions en faveur du paysage. Par exemple les abords des fermes, les réflexions, les encouragements à inscrire les bâtiments dans le paysage.

Les résultats des pratiques, des usages, des travaux, combinés aux conséquences des caractères identitaires des unités paysagères du territoire de la Cople, amènent à envisager des actions de renforcement, de corrections, de maintien de ces caractères.

On constate la persistance de certains thèmes communs à plusieurs unités paysagères. Mais ils peuvent différer dans leurs applications.

Le problème des haies est, par exemple, omniprésent sur l'ensemble du Canton. Mais, en certains lieux, elles sont en buis ; dans d'autres, elles sont composées d'arbres rendant la vision perméable. Leurs enjeux fondamentaux sont de maintenir le bocage, mais par delà, à certains endroits, l'enjeu se double par celui de relier les bâtiments éparpillés dans une lecture unifiée.

L'eau serait un autre exemple, plus particulièrement l'entretien des cours d'eau. Sur le plan du paysage, ils participent tous à "la fabrication" de celui-ci, mais à des degrés très divers : entre l'affirmation très forte de la Loire, les suggestions des ripisylves des ruisseaux subissant le relief et la vallée du Rhins le créant, il y a en commun des actions de débroussaillage, de replantation, de restauration d'ouvrages petits ou grands.

Même si la forme des actions peut différer ça et là pour prendre en compte, l'identité de l'unité paysagère, le thème de l'eau est fédérateur de ce groupe d'actions. C'est ce qui justifie le rassemblement d'actions en faveur du paysage suivant des thèmes génériques (objet du premier volume) :

- \* agriculture
- \* cours d'eau
- \* bourgs
- \* activités
- \* réseaux
- \* parcours

Ces actions, regroupées donc par thème et dont l'application diffère suivant les unités considérées, peuvent recouvrir quatre formes :

- \* Actions de soutien (subventions...)
- \* Actions de planification et réglementaires
- \* Actions d'encouragement, d'animation et de sensibilisation
- \* Actions de développement